

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 27 (1980)
Heft: 4

Artikel: Exercice de défense générale 1980
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Exercice de défense générale 1980

(ou ce à quoi il faut aussi penser)

L'exercice de défense générale 1980 a offert une excellente occasion de tester les structures de conduite de l'échelon fédéral, aussi bien civiles que militaires. Il importait, sur la base d'événements se succédant à un rythme particulièrement élevé, donc sous la pression du temps, d'apprécier la situation aux différents niveaux, de prendre les décisions, d'ordonner les mesures adéquates et de les transmettre aux organes d'exécution. Il n'est dès lors pas surprenant que, à l'occasion de cette intense activité, certaines erreurs aient été commises. Elles sont inhérentes à la nature humaine, mais ce n'est pas une raison pour ne pas chercher à les éliminer. Il apparaît utile d'en citer quelques-unes afin d'éviter leur répétition dans une situation réelle.

Maintien du secret

Les documents classifiés doivent être tenus sous clé. En quittant la salle de travail, celui qui a déposé ses documents dans les réceptacles prévus à cet effet est persuadé d'être en règle avec les prescriptions et sa conscience. Il sied toutefois de ne pas oublier les documents apposés aux parois: cartes, tables, inscriptions diverses. Ces renseignements aussi doivent être mis en lieu sûr.

Sécurité

Le contrôle et l'identification des personnes à l'entrée et à la sortie, de même qu'à l'intérieur des installations revêtent une nécessité indiscutable. Mais qu'en est-il du contrôle des serviettes et porte-documents que chacun emporte avec soi? Le contrôle électronique – tel qu'il est effectué dans les aéroports – pour la détection d'armes et d'explosifs ne suffit nullement. Il ne saurait empêcher quiconque d'emporter des documents ne devant en aucun cas quitter le poste de commandement. Une attention toute spéciale doit être vouée aux appareils enregistreurs de petit format, que la technique moderne met à la disposition de chacun.

Fitness

Il est juste que le chef puisse être consulté lors de décisions importantes. En définitive, c'est bien lui qui porte la responsabilité. Mais est-il en mesure de décider correctement s'il est épuisé? A quoi servent les plans de relève si le chef, par crainte de ne pas être présent à un moment critique, ne va tout simplement pas se reposer? Un exercice sert aussi à exercer le repos, même si celui-ci doit être pris en début d'exercice. La conduite en situation extraordinaire n'a guère de place pour de tels «héros»!

Liaisons

Il est normal que les informations et messages passent par le «triage» afin d'être communiqués aux organes concernés. Mais est-il indispensable de tout diffuser? Ne serait-il pas plus indiqué de convoquer de temps à autre un bref rapport d'information ou, à la rigueur, de remettre à chacun un résumé de la situation et des principaux événements? Ici aussi, moins de papiers équivaut à plus d'efficacité! De même, un papier ne pourra jamais remplacer un entretien personnel et le contact direct.

Appréciation de la situation

Cette activité délicate doit être exercée en permanence, au vu du développement des événements. L'appréciation dans les différents domaines conduit à l'élaboration d'un rapport de synthèse, qu'il convient de tenir à jour constamment. Cette présentation doit se faire en quelques phrases. Ce n'est que sous cette condition que ce document sera lu et compris: concision et clarté! Mais il est tout aussi important de faire connaître ces éléments à temps. Cela permettra à chacun d'agir dans l'idée du chef.

Disponibilité

Dans un exercice comme lors d'un engagement réel, il arrive que des collaborateurs fassent brusquement défaut. Ces faits devraient être annon-

cés sans retard à un organe central, chargé de combler les lacunes ou de procéder aux réorganisations qui s'imposent. Il est évident que la défaillance d'un spécialiste pose des problèmes difficiles à résoudre. Mais rien ne sert de se lamenter. Une discussion sereine entre les responsables améliorera toujours la situation, à condition que l'on utilise le ton qu'il convient.

Cours technique du service de renseignements

Sous la direction de l'Office central de la défense, un cours technique du service de renseignements s'est déroulé à Spiez du 11 au 15 février dernier.

Les bases nécessaires à l'organisation et à la direction du bureau de renseignements d'un état-major cantonal de conduite fonctionnant en situation extraordinaire ont été enseignées.

Les participants ont eu l'occasion d'entraîner la coordination des services de renseignements des différents domaines soit: «police», «protection civile», «services techniques», «service sanitaire», «économie», etc.

L'indispensable collaboration entre les services de renseignements des états-majors territoriaux et des états-majors civils de tous niveaux ainsi que ceux des cantons voisins a été exercée. Suivi par 47 participants, dont 2 dames, ce cours a démontré que l'engagement de ces dernières était judicieux et qu'elles étaient parfaitement aptes à remplir une fonction au sein d'un bureau de renseignements.

Lors des exercices combinés de défense générale (états-majors de conduite des autorités civiles et états-majors territoriaux) qui ont lieu tous les trois ans, les participants à ce cours auront l'occasion d'utiliser et d'approfondir les connaissances acquises.